

# Prévenir les risques cybers et de violation de données

**Prérequis :** Aucun

**Public :**

Tout public

**Effectif :** 4 minimum—10 maximum

**Durée—Horaires :**

7 heures sur 2 jours non consécutif

De 9h à 12h30 — 13h30 à 17h30

Pauses de 15 minutes : 10h30 et 15h30

**Programme :**

Genèse des textes en matière de protection des données à caractère personnel

Les obligations face aux risques de violation de données, l'accountability

Les outils numériques

Les risques cybers à l'usage des outils numériques

Adopter les bonnes pratiques d'hygiène à l'usage des outils numériques

Réaliser une charte informatique—sensibiliser

La violation de données

Cas pratiques

Evaluer la protection

Evaluation QCM

Evaluation de la formation — Suivi à 3 mois

**Délais d'accès :**

1 formation par trimestre en inter.

Inscription maximum 15 jours avant le début de la formation.

Formation disponible en intra-entreprise sous 1 mois.

Dates inter-entreprises disponibles sur : <https://institutprh.fr>

**Personnes en situation de handicap :**

Les locaux d'Institut PRH seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

**Objectif:**

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de comprendre et appliquer les bonnes pratiques en matière d'usage des outils numériques, afin de prévenir les risques cybers en entreprise ou en télétravail.

**Méthode pédagogique**

Tour de table sur les différentes activités, besoins et retours d'expériences des entreprises ou structures,

Exposé interactif d'apport de connaissances, basées sur la logique et le pragmatisme,

Vérification des acquis et des expériences en matière de protection des données personnelles,

Evaluation de l'efficacité de la formation à 3 mois et réponse aux questions éventuelles, afin de ne pas laisser le stagiaire sans appuis techniques.

**Modalités d'évaluation**

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire.

Evaluation finale par QCM de 20 questions.

Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.



**Equipe pédagogique :**

Formateur consultant en RGPD, titulaire d'un Master 2 en sciences humaines et sociales et d'un certificat de DPO. Délégué à la Protection des Données (DPO) en activité.

**Lieu :**

Intra-entreprise ou Inter-entreprise au sein de notre établissement.

**Coût indicatif individuel :**

290€ HT/ stagiaire - activité de formation dispensée de TVA

**Groupe ou plusieurs formations, nous consulter.**

Possibilité de porter et prendre son repas sur place au sein du centre de formations d'Institut PRH.

**SAS Institut de Prévention des Risques Humains**

17 Avenue d'Aquitaine  
33380 MARCHEPRIME

Tel: 0564311505

<https://institutprh.fr>

Organisme de formation déclaré sous NDA n° 75331174333, certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

RCS Bordeaux 849 110 366

